

Communiqué OAK Racing – 05.02.2014
Annonce programme FIA WEC et 24 Heures du Mans

OAK Racing avec une Ligier JSP2 en FIA WEC et deux aux 24 Heures du Mans 2015

OAK Racing reste fidèle au Championnat du Monde en engageant une Ligier JS P2. L'équipe sarthoise renforcera sa présence pour l'épreuve des 24 Heures du Mans avec un second sport-prototype Onroak Automotive, une autre Ligier JS P2 : une invitation acquise grâce à son titre Asian Le Mans Series 2014.



Jacques Nicolet et Jean-Marc Merlin, après avoir partagé en 2013 le baquet d'une Morgan LM P2 en FIA WEC et aux 24 Heures du Mans, se retrouveront cette année au volant d'une Ligier JS P2. Elle portera le numéro 35 et sera équipée d'un moteur Nissan et de pneumatiques Dunlop.

Erik Maris, qui les avait rejoint pour disputer les 6 Heures d'Austin 2013, se joindra de nouveau au duo.

Gentlemen drivers extrêmement motivés, ils ont choisi la Ligier JS P2 pour ses performances et pour son confort de pilotage.

Pour les 24 Heures du Mans, OAK Racing met en jeu l'invitation obtenue grâce au titre 2014 Asian Le Mans Series qu'elle défendra cette année pour tenter d'y décrocher une troisième couronne : l'équipe alignera donc une seconde Ligier JS P2 qui portera le numéro 34 et dont l'équipage sera annoncé ultérieurement.

Jacques Nicolet, Pilote et Président de OAK Racing : « Quel plaisir de rouler en FIA WEC après une année d'interruption et de retrouver mes amis Jean-Marc Merlin et Erik Maris ! Nous avons conscience que le niveau en LM P2 sera très relevé, mais ça ne nous décourage pas, au contraire ! Nous entretenons la tradition qui fait de l'endurance une catégorie chère aux gentlemen drivers, et nous savons qu'avec la Ligier JS P2 nous prendrons énormément de plaisir. Nous attendons les journées tests du Castellet avec impatience ! »

PHOTO : La photo HD est disponible sur www.dppi.fr

- Identifiant: onroakmedia
- Mot de passe: onroakmedia

CONTACT :

Anne Bernard
Responsable Communication et Presse
a.bernard@onroak.com / +33 (0)6 76 84 29 90